Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 07 octobre 2009
N° CERTA-2009-AVI-425

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Multiples Vulnérabilités de FreeBSD

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-425
Titre	Multiples vulnérabilités de FreeBSD
Date de la première version	07 octobre 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletins de sécurité FreeBSD du 02 octobre 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Elévation de privilèges ;
- exécution de code arbitraire ;
- déni de service.

2 Systèmes affectés

- FreeBSD version 6.3 ;
- FreeBSD version 6.4 ;
- FreeBSD version 7.1 ;
- FreeBSD version 7.2.

3 Résumé

Deux vulnérabilités présentes dans FreeBSD permettent à un utilisateur local de provoquer un déni de service ou d'exécuter du code arbitraire avec des droits élevés.

4 Description

Deux vulnérabilités sont présentes dans `FreeBSD` :

– la première est relative à la mise en œuvre des tubes (*pipe*) et permet à un utilisateur local de provoquer un déni de service ou d'exécuter du code arbitraire dans le contexte du noyau. Cette vulnérabilité ne touche que les versions 6.x de `FreeBSD` ;

– la seconde vulnérabilité touche le composant `devfs` (`device file system`) et permet à un utilisateur local de provoquer un déni de service ou d'exécuter du code arbitraire dans le contexte du noyau.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

– Bulletin de sécurité FreeBSD SA-09:13.pipe du 02 octobre 2009 :
ftp://ftp.freebsd.org/pub/FreeBSD/CERT/advisories/FreeBSD-SA-09:13.pipe.asc

– Bulletin de sécurité FreeBSD SA-09:14.devfs du 02 octobre 2009 :
ftp://ftp.freebsd.org/pub/FreeBSD/CERT/advisories/FreeBSD-SA-09:14.devfs.asc

Gestion détaillée du document

07 octobre 2009 version initiale.